

2022

REGLEMENT SPORTIF



Comité d'Organisation Jeux des Iles

**VOLLEY
BALL**



Reinaldo JARDIM

1 - Participants

Masculins nés en 2006 et 2007

2 - Composition de la délégation

12 masculins + 1 entraîneur + 1 délégué ou un second entraîneur

3 - Surclassement

Un maximum de deux athlètes de l'âge immédiatement inférieur (nés en 2008) pourra participer, avec l'obligation de présenter une autorisation médicale de surclassement.

4 - Règlement général

Le règlement de référence est celui de la F.I.V.B.

5 – Hauteur du filet

La hauteur de référence du filet sera **2,35m**

6 – Ballons

Les ballons officiels des compétitions officielles sont ceux reconnus par la F.I.V.B de l'année en cours et de la catégorie d'âge.

7 – Temps techniques

Les temps morts techniques seront utilisés

8 – Utilisation du joueur libéro

Chaque équipe pourra utiliser 1 libéro

9 – Classement

Chaque rencontre attribut un nombre de points aux équipes disputant le match.

Le nombre de points est déterminé comme suit:

Victoire par 3-0 et 3-1	3 Points
Victoire par 3-2	2 Points
Défaite par 2-3	1 Point
Défaite par 0-3 ou 1-3	0 Point
Forfait	0 Point

L'équipe qui obtient le plus grand total de point à la fin de l'ensemble des rencontres est classée première, celle avec le deuxième meilleur total de point est classée deuxième, et ainsi de suite...

9.1 -Égalité (ex æquo)

Si dans la compétition par points, il y a égalité entre deux ou plusieurs équipes, le classement sera établi comme suit:

- Equipe avec le plus grand nombre de matchs gagnés.
- Equipe avec le meilleur ratio de sets gagnés et perdus.
- Equipe avec le meilleur ratio de points gagnés et perdus.
- En cas d'égalité absolue, le classement est effectué en fonction de l'équipe qui a obtenu le score le plus élevé dans le(s) match(s) disputé(s) entre elles.

10 – Discipline

La haute qualité des hébergements réservés pour les jeux a été atteinte grâce au concours de

l'organisateur local qui a permis de sélectionner les hôtels les mieux appropriés. Ces lieux d'hébergement devront être respectés et toute indiscipline de la part des athlètes pourra être sanctionnée, surtout si elle porte atteinte à l'intégrité physique des athlètes.